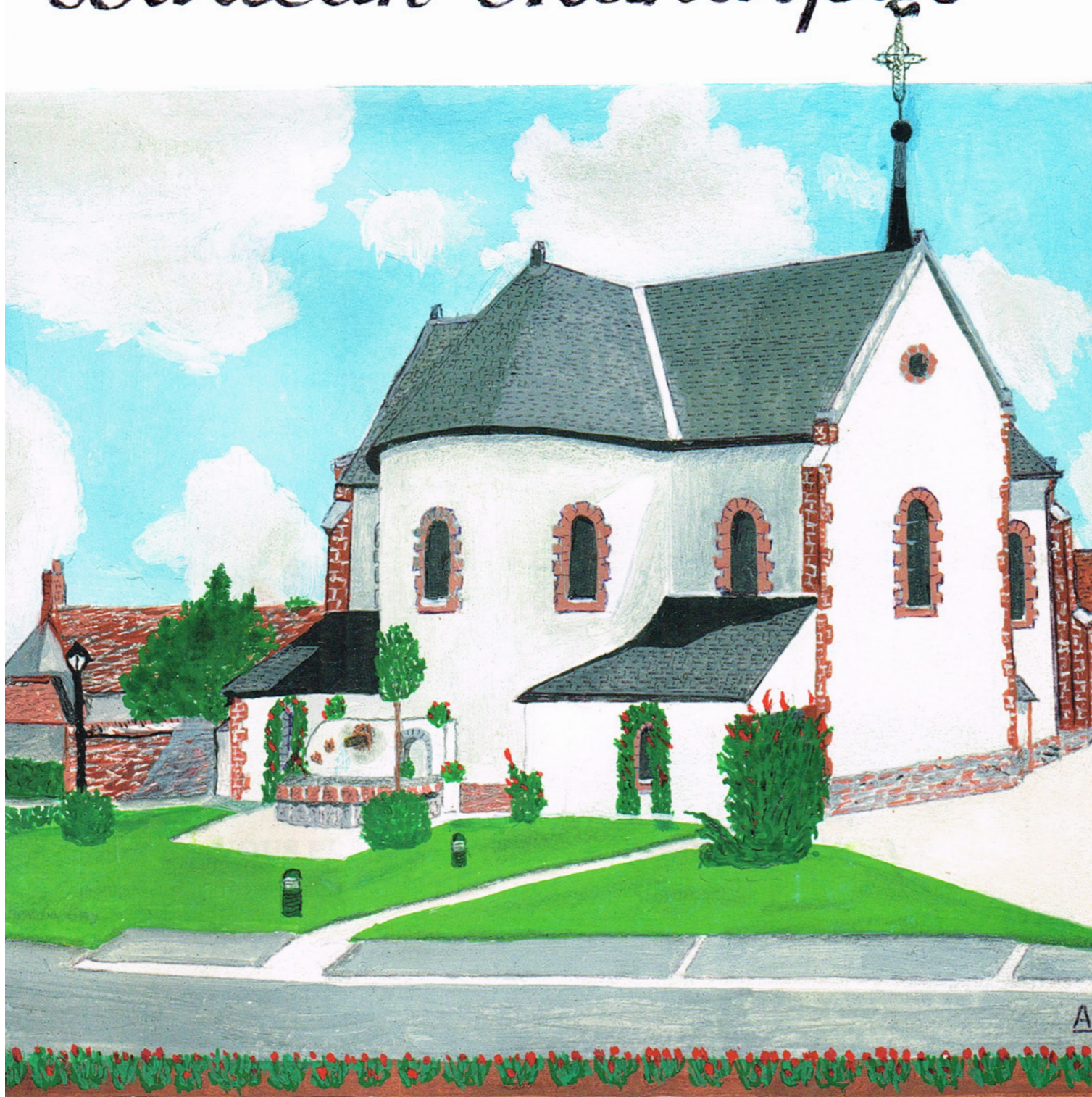


SIGLOY

Bulletin Municipal



N°10

DÉCEMBRE 1999

2000

ANNIVERSAIRE

10 ANS DE VIE POUR NOTRE JOURNAL

**LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VOEUX
POUR L'AN 2000**

LE MOT DU MAIRE

Une petite "pause" va me permettre de brosser les aménagements importants qui ont modifié la vie de notre village en cette fin de siècle.

La visite inaugurale du 3 Septembre dernier a permis de faire le tour du propriétaire; de nombreuses personnalités avaient répondu présent à notre invitation, ainsi qu'une partie de la population (plus de 200 personnes).

La place de l'église avec son aménagement sobre mais agréable attire l'attention de nombreux visiteurs et photographes amateurs (propos recueillis par des personnes du bourg).

L'extension de la boulangerie qui donne un aspect important à l'immeuble; l'aménagement intérieur étudié et réalisé en partie par Monsieur et Madame CHALIN fait l'admiration de la clientèle.

Les ambulances 3 étoiles, qui à la suite de demandes répétées, ont sollicité un agrément taxi qui complète le parc ambulances et V.S.L.

Ces travaux ont nécessité des investissements importants. Tout a été autofinancé, à part une partie de l'achat foncier de la boulangerie. Nous avons bénéficié d'aide de l'Etat, de la Région et du Département.

Une analyse financière et les commentaires du trésorier payeur de Châteauneuf sur Loire le démontrent (à lire en dernières pages de ce bulletin).

Le recensement effectué en Juillet dernier confirme l'augmentation de la population. Nous sommes passés de 462 à 547 habitants. A noter, l'installation de 20 jeunes ménages en trois ans.

Ce 10ème bulletin municipal clôture donc ce deuxième millénaire, et d'ores et déjà votre conseil municipal vous annonce que pour les prochaines années, il aura à prendre des orientations et des décisions très importantes pour la commune.

André LEFAUCHEUX

**Un peu d'histoire, cent ans plus tôt "SIGLOY" le saviez-vous ?
La vie communale à Sigloy depuis cent ans**

Tramway régional à vapeur (1900): Nos élus approuvent ce projet de tramway mais demandent et obtiennent un tronçon Tigy Châteauneuf avec arrêt à Sigloy pour voyageurs avec ou sans bagages. Il a fallu déboursier 1000 francs, améliorer les voies et fossés, subir les inconvénients de sol défoncé, fossés bouchés, faire le pavage du passage du Rio - en 1928, demande a été faite de procéder à l'enlèvement des rails du tramway qui ne sert plus depuis longtemps. La passerelle a été maintenue.

C'est en 1901 que Sigloy (par ses élus) s'oppose énergiquement à laisser les eaux si nécessaires au Val de Loire, capter pour alimenter Paris et fournir au gaspillage de ses habitants ...!

Puis en 1904, on faisait déjà "l'arbre de Noël".

En 1913, la société française d'électricité demande une concession de distribution d'énergie sur la commune. La nationalisation aura lieu en 1946.

1914 - La guerre - l'instituteur mobilisé, l'épouse prend tous les enfants dans la même classe.

En 1921, une protestation est émise contre le conseil général qui veut taxer le prix du sable - en Loire - qui supporte les crues, hein ?

En 1936, il est créé une taxe sur les voitures: 2 roues 10 francs - 4 roues 20 francs - cheval, mule, mulet 10 francs.

En 1938, les communes rémunérant le percepteur, celui en fonction jugé peu serviable, on lui retire 1/10ème de son traitement, pourcentage remis à son successeur.

Les maires et adjoints sont indemnisés en 1942.

En 1955, un refus est opposé à la distribution de lait et de sucre dans les écoles - bien que totalement pris en charge.

En 1961, se prépare le remembrement.

En 1963, adduction d'eau: début octobre, inauguration le 25.10.66

En 1964 est établi le colis de Noël: indigents et plus de 75 ans, puis l'aide ménagère aux personnes âgées et le S.I.V.O.M. de Tigy ayant pour principale vocation: pompes funèbres à moindre coût.

En 1968 - le ramassage des élèves pour le C.E.S. débute; on fait l'assainissement du bourg dans le cadre de l'A.F.R.

En 1969 - le plan d'urbanisme en zone rurale passe de 2500 m² au lieu de 5000 et 25 m de façade au lieu de 50.

En 1971 - début du ramassage des O.M. et 1ère année de fleurissement qui verra en récompense du 1er prix départemental dans sa catégorie, la remise d'un chèque de 2500 francs au Sénat par M. POHER.

- | | |
|-----------|--|
| 1975/78 | édification de la salle des fêtes. |
| 1978 | - 1er repas offert aux personnes âgées de plus de 75 ans
- renforcement des levées de la Loire
- prise en charge des frais transport et piscine pour nos élèves. |
| 1980 | dissolution du corps des sapeurs pompiers - manque d'effectif. |
| 1982 | On parle de classe maternelle, de regroupement scolaire et aussi du collège de Tigy. |
| 1984 | Amélioration de l'acoustique, salle des fêtes. |
| 1991 | Acquisition de terrain (sport) et de l'immeuble actuellement ambulance puis création du tennis - et de l'aire de loisirs. |
| 1994 | la M.A.P.A. de Tigy émerge, 18 logements de 36 m ² , 2 de 50 m ² . |
| 1994/1995 | - programmation du ravalement de l'église.
- Acquisition d'immeubles et de terrains pour création de 4 logements locatifs dans une opération "Coeur de Village" qui a entraîné l'enfouissement des lignes électriques et télécom au centre de bourg, la modification de l'éclairage public et la création de l'actuelle place avec fontaine - et abribus. |
| 1998 | Décision d'acquérir l'immeuble faisant office de boulangerie puis accord avec les époux CHALIN concernant la mise aux normes des locaux, aux frais de la commune et l'agencement intérieur et le matériel par les exploitants eux-mêmes - ouverture mai 1999 |

Et voilà, maintenant nous allons rentrer dans l'an 2000, en faisant tout pour garder notre identité de village de France en Europe, la route est longue ...

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT DE MAIRIE

- . Ouverture au public: de 9 H 00 à 11 H 30, du Lundi au Samedi (sauf le Mercredi)
- . Téléphone: 02.38.58.42.81
- . Télécopie : 02.38.58.19.96
- . Secrétaire: Mme Caroline CARTIER
- . Pour vos annonces: naissances, mariages, messes, avis de décès, avis d'obsèques, remerciements d'obsèques, Mme CARTIER est correspondante à la République du Centre.

LES EMPLOYES COMMUNAUX

- . Mme Caroline CARTIER, adjoint administratif chargée du secrétariat de mairie
- . M. Jean-Noël BLANC, agent d'entretien chargé de l'entretien général de la commune
- . Mme Angèle JACQUIN, agent d'entretien chargée du ménage à la mairie, à la salle des fêtes, à l'église et dans les vestiaires du terrain de loisirs

RECENSEMENT DE LA POPULATION

. 1850	655 habitants
. 1875	523 habitants
. 1900	483 habitants
. 1925	423 habitants
. 1950	395 habitants
. 1975	403 habitants
. 2000	547 habitants

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er Janvier 1999, les jeunes - **garçons et filles** - doivent se faire recenser à 16 ans dans le mois de leur anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise.

GENDARMERIE

17, route d'Orléans · 45150 Jargeau Téléphone: 02.38.59.70.07

INSCRIPTION D'OFFICE DES PERSONNES AGEES DE DIX-HUIT ANS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous attirons votre attention sur la mise en oeuvre des textes réglementaires suivants, publiés au Journal Officiel du 29 Novembre 1997:

- . loi n° 97-1027 du 10 Novembre 1997,
- . décret n° 97-1105 du 28 Novembre 1997 pris pour l'application de la loi n° 97-1027 du 10 Novembre relative à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales,
- . circulaire n° 97 001/99 C du 28 Novembre 1997 relative à l'inscription automatique des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

. Commune:	1er jour	950 francs
	2ème jour	200 francs
. Hors commune:	1er jour	1900 francs
	2ème jour	470 francs
. Tarif "petite réunion", sans utilisation de la cuisine		380 francs

Possibilité de louer des chaises au prix de 4 francs l'unité et des tables au prix de 10 francs l'unité, en dehors des locations de la salle des fêtes.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le secrétariat de Mairie.

LE CIMETIERE COMMUNAL

. Concession de quinze ans	180 francs
. Concession trentenaire	300 francs
. Concession cinquantenaire	510 francs
. Taxe d'ouverture de fosse	60 francs
. Journée d'occupation du caveau provisoire	25 francs

LE S.I.V.O.M. DE TIGY - SERVICE POMPES FUNEBRES

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples - Services Pompes Funèbres - de la région de Tigy, Habilitation Préfectoral n° 9745110, assure un service pompes funèbres depuis sa création en Mars 1967.

Les communes de Neuvy-en-Sullias, Sigloy, Tigy, Ouvrouër-les-Champs et Vannes-sur-Cosson ont participé à l'achat du véhicule. Des équipements sont régulièrement achetés afin d'assurer un service de qualité avec un coût minimum.

Le S.I.V.O.M. peut assurer un service complet.

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Dany MILLET, à la Mairie de Tigy - Téléphone: 02.38.58.00.49 ou à son suppléant, Monsieur Jean-Claude PORTAL de Tigy - Téléphone: 02.38.58.03.79.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire: André LEFAUCHEUX

Le Premier Adjoint: Yvette NOIZET

Les Conseillers:

Jean-Marie	GAULT
Catherine	GALLIOT
Jacques	ANDRIEU
Paquito	ESTEVE
François	CROSNIER
René	COCHARD
André	SAINSON
Claudine	DUGENEST

LES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire est membre de droit des commissions.

Finances: Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - André SAINSON

Ecole: Claudine DUGENEST - François CROSNIER

Voirie: René COCHARD - Jacques ANDRIEU - Jean-Marie GAULT

Travaux: André SAINSON - François CROSNIER - Jacques ANDRIEU

Environnement: René COCHARD - Jacques ANDRIEU

Aide Sociale: Claudine DUGENEST - Catherine GALLIOT - André ASSELIN - Maurice GALLIOT - Germain LEQUITVARD

Cimetière: Jean-Marie GAULT - René COCHARD

Fêtes, cérémonies, Animations:

Claudine DUGENEST - François CROSNIER - Paquito ESTEVE

Equipements: Jean-Marie GAULT - Paquito ESTEVE

Personnes Agées: Claudine DUGENEST - Jacques ANDRIEU

Urbanisme: Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - François CROSNIER

Appel d'Offres et Adjudications:

Catherine GALLIOT - Jacques ANDRIEU - André SAINSON

Agricole: Jean CATHELINÉAU - Jean-Claude GALLIOT - Jean-Marie GAULT -
Albert POIGNARD

Révision de la liste électorale:
Maurice GALLIOT - Claudine DUGENEST

LES COMITES SYNDICAUX

Bassin du Loiret: . André LEFAUCHEUX - René COCHARD
. André SAINSON (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (S.I.A.E.P.):
. André LEFAUCHEUX - Frantz PETIT
. Yvette NOIZET - André ASSELIN (suppléants)

**Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de
Châteauneuf(S.I.C.T.O.M.):**
. André LEFAUCHEUX - François CROSNIER
. Jacques ANDRIEU (suppléant)

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire du Collège de Tigy (S.I.L.S.):
. André LEFAUCHEUX - Claudine DUGENEST
. Catherine GALLIOT (suppléant)

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Sigloy/Guilly (S.I.L.S.):
. André LEFAUCHEUX - Yvette NOIZET - Claudine DUGENEST - Martine
ULLIEL

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Tigy (S.I.V.O.M.):
. André LEFAUCHEUX - Yvette NOIZET

Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique de Châteauneuf/Sigloy(S.I.V.T.):
. André LEFAUCHEUX - François CROSNIER - Jacques ANDRIEU

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Jargeau (S.I.V.U.):
. André LEFAUCHEUX - Catherine GALLIOT
. Jacques ANDRIEU - Paquito ESTEVE (suppléants)

Syndicat de Défense des Ennemis de la Culture:
. René COCHARD

Le syndicat de Défense des Ennemis de la Culture conseille à tout utilisateur de produit de traitement de respecter les dosages recommandés qu'il soit agriculteur ou non, après rinçage des appareils de ne pas jeter dans les égoûts pour éviter toute pollution. Merci d'avance.

Le Président, René COCHARD

PRINCIPAUX SUJETS TRAITES EN 1999 AU COURS DE 8 REUNIONS QUI ONT EU LIEU

Le 1.02.99: Programme de travaux de la boulangerie

Assainissement

Recensement de la population et divers

Le 1.03.99: Camping de la Maltournée - bail de la boulangerie

Etude et fixation des 4 taxes locales - subventions 99 - divers

Le 29.03.99: Budget primitif - programme annuel d'entretien de la voirie

Concours de la ligue urbaine et rurale - divers

Le 17.05.99: Compte de gestion et compte administratif 98 - demande d'inscription au programme

subventionné 2000 pour assainissement eaux usées, desserte du camping de la

Maltournée - augmentation du loyer du logement de fonction - composition du

bureau de vote pour les élections du 13 Juin - divers

Le 23.08.99: Assainissement: demande de concours à la DDE pour mission de maîtrise d'oeuvre

concernant le projet de refoulement des eaux usées du camping de la Maltournée vers
Châteauneuf/Loire

Inauguration du 3.09.99 - fête de l'an 2000 - indemnisation des victimes de catastrophes
naturelles

Le 20.09.99: Contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves par le Conseil Général

Divers - sinistre sur l'acoustique de la salle des fêtes - travaux de busage route de

Neuvy - éclairage public route de la Loire - bulletin municipal - matériel de bureau

pour écoles - aménagement à la bibliothèque - fleurissement - information sur la

résidence de la "Fontaine Sainte Claire"

Le 18.10.99: Budget supplémentaire - extension du plan d'épandage des boues de la station

d'épuration de la Chapelle St Mesmin - enquête publique pour l'installation classée,

société Menut à Châteauneuf/Loire - sinistre sur l'acoustique de la salle des fêtes

Communauté de communes des Loges - réveillon de la St Sylvestre - illuminations de

fin d'année - étude de zonage d'assainissement de la commune - MAPA de Tigy -

matériel de bureau pour l'école maternelle

Le 6.12.99: Devenir de la résidence pour personnes âgées de "La Fontaine Sainte Claire" à Tigy

Extension du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la Chapelle St

Mesmin - fin de l'enquête publique - indemnités de conseil et de budget du nouveau

receveur municipal - tarif de la salle des fêtes au 1.01.2000

Cession de matériel mobilier et roulant - inventaire communal au 31.12.99

Divers: cérémonie des voeux du Maire pour l'an 2000 - dotation départementale TICE -

sinistre sur l'acoustique salle des fêtes - illuminations de fin d'année - secrétariat

associations foncières et diverses.

ETAT CIVIL

Naissances:

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir:

. CHATEIGNER Pauline	le 28 Mars	1999
. MOGINOT Marine	le 5 Juin	1999
. JULIEN Benjamin	le 29 Octobre	1999
. NIOCHE Marie	le 10 Décembre	1999

MARIAGES:

Ont convolé:

. CHATOULLAT Marcel et TINSON Arlette	le 16 Avril	1999
. LAVEISSIERE Michel et GUILLOU Roberte	le 5 Juin	1999
. LEDUC Laurent et CAMUS Catherine	le 19 Juin	1999
. BOURGEOIS Yves et INIZAN Patricia	le 26 Juin	1999
. DELANOUE Thierry et MOUNIER Laura	le 3 Juillet	1999
. BLANC Jean-Noël et DEPATY Anne	le 28 Août	1999
. FLEURY Jean-Yves et DROUILLAT Elise	le 17 Décembre	1999

DECES:

Nous ont quitté:

. CHAUVET Jean	le 13 Janvier	1999
. MILLET François	le 14 Juin	1999
. GIRARD Antoine	le 2 Juillet	1999

LES ENFANTS DE L'AN 2000 EN PRIMAIRE

Regroupement Pédagogique Guilly-Sigloy

L'année scolaire 1998-1999 a été marquée par la création de la 4e classe du Regroupement :

- à Sigloy = une classe de Petite Section - 26 élèves - (S. Nourisson)
= une classe de Moyenne et Grande Section - 23 élèves - (M-A. Garnier)
- à Guilly = une classe CP / CE1 - 17 élèves - (L. Scattarelli)
= une classe CE2 / CM1 / CM2 - 26 élèves - (A. Lefauchaux)

Afin de mieux aider les enfants en difficulté de cette dernière classe, un soutien a été mis en place avec l'aide des enseignantes de Sigloy : chacune d'elles se rendant à Guilly une après-midi par semaine , pour de la musique / du théâtre et des activités d'expression (orale, écrite , corporelle...) avec le groupe-classe , tandis que Mme Lefauchaux prenait en charge un petit groupe d'enfants en difficulté . Une partie de l'après-midi était aussi consacrée à du travail en petit groupe pour les élèves de CE2 .

A Sigloy , un projet a déterminé tout le travail de l'année en **MS/GS** : la classe de découverte à Ingrannes , du 17 au 21 mai 99 .

Dès la réunion de rentrée , les parents d'élèves donnaient leur accord et lors de la réunion de préparation le 15 janvier , nous constatons que toutes les familles adhéraient à ce projet , malgré la difficulté due à la séparation (c'était le premier départ pour beaucoup) . En classe , le départ a été minutieusement préparé , psychologiquement et pédagogiquement .

Une visite au Muséum d'Orléans a permis d'approfondir la connaissance des insectes avant le départ .

A Ingrannes , Centre idéalement organisé pour l'accueil des jeunes enfants , les élèves auront bien sûr observé des insectes , mais aussi pêché des têtards (en classe , ils sont même devenus des grenouilles , aussitôt relâchés dans leur milieu naturel) , nourri des animaux de la ferme , découvert un élevage de moutons , cochons et chèvres , relevé des empreintes d'animaux ...

Toutes ces découvertes furent mises en forme lors d'une exposition qui permit aux enfants de rédiger des comptes-rendus , commenter des photos ...

Un des axes essentiels du Projet d'école de notre Regroupement est l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité .

Nous avons pu vivre concrètement ces valeurs à travers deux actions :

- au mois de novembre , une Randonnée organisée par l'association USEP de l'école de Neuvy-en-Sullias a rassemblé les élèves de nos écoles , qui avaient collecté des briques de lait ; celles-ci , recyclées , étaient revendues au profit d'une Association caritative .
- en avril , l'opération "un camion pour les Balkans" , du Secours Populaire , permettait une nouvelle fois aux enfants et à leur famille de faire preuve de solidarité et de générosité .

Nous sommes également soucieux de proposer aux enfants des **activités culturelles** , les ouvrant à l'extérieur , offrant matière à un travail en classe :

- Les concerts des J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) , de très grande qualité , permettent aux enfants de connaître et d'apprécier des musiques très variées - classique , jazz , musiques du monde ... - et d'écouter de la musique "vivante" , de découvrir des instruments . Ces concerts sont au nombre de 2 pour les GS , CP , CE1 et de 3 pour les CE2 , CM1 , CM2 .
- Les plus jeunes ont assisté à deux spectacles :
 - "**la Maison Bonhomme**" , à la Salle des Fêtes de Sigloy ; les MS/GS y avaient invité leurs Correspondants de Cerdon ,
 - "**Cotopomme**" , au Théâtre du Parc Pasteur .
- le travail mené dans la classe de CE2/CM1/CM2 autour du théâtre et de l'expression corporelle a trouvé son prolongement avec un **spectacle de danse** (sollicitant la participation des spectateurs) au Carré Saint Vincent ; les enfants ont également mis en scène plusieurs saynètes que nous avons pu applaudir à l'Arbre de Noël et le jour du Carnaval.
- La classe de CE2/CM1/CM2 a visité , en mai , la **Ferme Ouverte** de Coullons : le travail préalable en classe leur a permis de préparer des questionnaires , par petits groupes , pour mieux comprendre le fonctionnement d'un élevage laitier et la culture des céréales . Cette visite a fortement intéressé les enfants et **se prolongera** vraisemblablement par la visite de la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel en janvier 2000 .
- En juin , les deux classes de Guilly se rendaient à ALIOTIS. Outre la visite des aquariums , les enfants ont participé à des animations pédagogiques pour approfondir leur **connaissance du milieu aquatique** : information sur les chaînes alimentaires , pêche à l'épuisette pour découvrir les différents organismes vivants (insectes aquatiques...)

Mais n'oublions pas le côté festif et convivial :

- le 6 mars , un Carnaval regroupait enfants et parents costumés , pour un défilé coloré dans Guilly et s'achevait avec un goûter de crêpes et beignets préparés par les parents ... Dommage qu'il ait fait si froid !

le 19 juin , la Kermesse a bénéficié , quant à elle , d'un temps chaud et ensoleillé ! Grâce à toutes les bonnes volontés (parents d'élèves , Associations des communes) , son succès ne s'est pas démenti et nous permet de continuer à financer les sorties et spectacles de l'année .

représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Ils sont 4 titulaires et 1 suppléant :

- Monsieur MARCELINO
- Madame LEDUC
- Madame JOUIN
- madame CHEVALIER
- Monsieur SUCHETET

Parents de futurs élèves : **n'hésitez pas à nous contacter** , même pour de simples renseignements , une visite d'école ...

En **juin** , nous proposons un **accueil des enfants entrant à l'école Maternelle** , un samedi matin : cela permet aux enfants de mieux vivre la Rentrée de septembre , avec beaucoup moins d'appréhension .

renseignements , inscriptions

Ecole de Sigloy : Directrice Marie-Agnès Garnier
02-38-58-37-46 ou 02-38-58-61-90

Ecole de Guilly : Directrice Laurence Scattarelli
02-38-58-14-84

vacances scolaires 1999-2000

- **Toussaint** : du sam midi 30 oct au lun matin 8 nov
- **Noël** : du sam midi 18 déc au **mar matin 4 janv** (et non lundi 3 janv)
- **Hiver** : du sam midi 12 fév au lun matin 28 fév
- **Printemps** : du sam midi 8 avril au mar matin 25 avril
- **Eté** : sam 1er juillet

samedis libérés

25/09 - 16/10 - 20/11 - 11/12 - 15/01 - 12/02 - 11/03 - 1/04 - 6/05 - 27/05 - 10/06 - 17/06

* **la kermesse** aura lieu **dimanche 18 juin 2000** à Sigloy*

PENDANT LA CLASSE DE DECOUVERTE A INGRANNES



Les enfants nourrissent les animaux du centre

MAI 1999

Relevé d'empreintes d'animaux dans la forêt



LE SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL GUILLY - SIGLOY

Le comité syndical comprend 6 représentants (3 de Sigloy, 3 de Guilly) désignés par les municipalités de chaque commune.

Président: Roland ROBERT

Vice-Présidente: Martine ULLIEL

Membres: Odile CHAMBOLLE, Claudine DUGENEST, Yvette NOIZET, Josette RUFFIER

Les directrices d'école et les maires des 2 communes sont membres de droit.

Le syndicat existe depuis la rentrée scolaire 1986 et fonctionne sans problème. Les 2 communes ont à coeur de faire le maximum pour assurer les meilleures conditions de scolarité aux enfants et pour préserver l'originalité de nos écoles rurales.

Les 4 classes sont pimpantes, entretenues régulièrement (réfection, mobilier), le syndicat participe financièrement à la classe verte (ou autre) organisée chaque année. Il prend aussi en charge les frais de fréquentation de la piscine. La gestion de la cantine et une aide financière aux frais des repas sont également effectuées par le syndicat. Cela permet de maintenir une cantine approvisionnée en produits locaux avec une cuisine confectionnée "comme à la maison".

Les cantines des 2 communes accueillent 75 enfants (41 à Sigloy un peu juste en place mais on ne peut repousser les murs), 34 à Guilly.

Le syndicat emploie 7 personnes à temps partiel:

- . Mme Denise MILLET - cantinière
- . Mme Béatrice LECORDIER - agent de surveillance
- . Mme Bernadette NOGRETTE - cantinière
- . Mme Simone TRICHEUX - ATSEM
- . Mme Jeaninne JOUIN - ATSEM
- . Mme Marie-Christine RIBOT - secrétaire du S.I.I.S.
- . Mme Sylvie BIDAULT - remplaçante du personnel du S.I.I.S.

Le ramassage scolaire grâce aux aménagements de l'année passée s'effectue dans les meilleures conditions de sécurité.

COLLEGE "LA SOLOGNE"

Quelques renseignements pratiques: TELEPHONE : 02.38.58.16.58
FAX : 02.38.58.09.84

Le collège est ouvert les:

Lundi	8 h 30 - 17 h 30
Mardi	8 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30
Jeudi	8 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 30 - 17 h 30

Administration de l'établissement:

Principal	M. CHAPUT	Michel
Gestionnaire	Mme SOTO	Catherine
CPE	Mlle FARDEAU	Valérie
Secrétariat	Mme PAVEN	Elisabeth
Vie scolaire	Mme MIMAUT	Ghislaine
Conseiller d'orientation	M. BLAIN	Gilles (permanence le jeudi matin)
Médecine scolaire	Mme le Dr BADIN	Solange
Infirmière	Mme GUEROULT	

Le Collège accueille cette année 325 élèves répartis en 14 classes:

- Niveau 6ème: 87 élèves, 4 classes.
- Niveau 5ème: 83 élèves, 4 classes.
- Niveau 4ème: 82 élèves, 3 classes.
- Niveau 3ème: 73 élèves, 3 classes.

27 professeurs enseignent au Collège.

Réussite au brevet des collèges session de Juin 1999:

- présentés: 61
- reçus: 36
- % de réussite: 59,02 %

2000 - ON PEUT ET ON DOIT FAIRE LA FETE ET PARTICIPER A DES FETES



SOCIETE DES FETES

Amis Sigloyens, la Société des Fêtes vous remercie pour votre participation tout au long de 99, vous demande de continuer l'an prochain et de faire plus fort en ce début de siècle en vous investissant dans notre groupe d'amis afin de nous aider car nous devenons de moins en moins nombreux. Les partants ne sont pas toujours remplacés et c'est le nombre qui fait la force d'animation. Venez donc à l'assemblée générale du 11 Février 2000.

Notre loto a fait le plein de la salle, vous étiez 130 à notre méchoui, 175 à notre excellente soirée choucroute animée par l'orchestre Dany Gils, 75 au Zénith d'Orléans à voir le Cirque de Moscou sur glace. Notre salle des fêtes a accueilli l'arbre de Noël Guilly-Sigloy où les enfants nous ont montré leur talent, merci aux animatrices, enfants et aux écoles, nous y avons distribué 110 jouets. Nous n'avons pas oublié nos aînés, nous leur avons offert 51 colis de fin d'année.

Et enfin notre manège a fait la joie des enfants à la kermesse, 14 Juillet et fête de l'âne à Châteauneuf.

Calendrier 2000:

- | | |
|-------------------|--------------------|
| - 11 Février | Assemblée Générale |
| - 11 Mars | Soirée Loto |
| - 28 Mai | Méchoui |
| - Début Septembre | Voyage |
| - 4 Novembre | Soirée Choucroute |
| - 10 Décembre | Arbre de Noël |
| - Avant Noël | Colis des Anciens |

Le Bureau:

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - Président d'honneur | Jean CATHELINÉAU |
| - Président | Denis LECLERC |
| - Vice-Présidente | Evelyne MATHIS |
| - Trésorier | Marc PETIT |
| - Trésorier-Adjoint | Jean-Claude MIDON |
| - Secrétaire | Denise VILLETTE |
| - Secrétaire-Adjointe | Sylvie BRYK |
|
 | |
| - membres actifs: | Simone DUCROTOY |
| | Daniel GAULT |
| | Solange RAGU |

Les membres de la Société des Fêtes vous souhaitent un bon et heureux passage en l'an 2000.

ILS ONT VIEILLI MAIS NE S'ENNUIENT PAS

AMICALE DES ANCIENS

Notre cher Jean nous a quitté en Janvier de cette année; c'est avec beaucoup de peine car il savait nous donner de bons conseils et il était juste; malgré sa grande fatigue.

Il a fallu s'armer de courage, reformer le bureau lors de l'Assemblée Générale, présenter le rapport financier et recouvrer le paiement des cotisations qui sont toujours inchangées.

12 Janvier, résultat des élections:

- Présidente	Mme Monique GAULT
- Vice-Présidente	Mme Solange RAGU
- Trésorière	Mme Fernande COUTANT
- Secrétaire	Mme Monique VARANNE

Madame Paulette RONSSIN, suppléante, rejoint les membres du Conseil.

Maintenant nous allons vous informer de nos activités 1999:

12 Janvier	Galette des rois arrosée d'un mousseux
31 Janvier	Théâtre l'Abbat-joue - nous étions 40 personnes
9 Mars	Repas publicitaire Bien-être / 52 personnes
23 Mars	Soirée crêpes, beignets, roussettes, petits choux
6 Avril	Gâteaux de Pâques
7 Avril	Spectacle à la Ferté St Aubin, ballets spécial âge d'or
24 Juin	Voyage à Doué la Fontaine - 52 personnes
24 Octobre	Super Loto, sable comble; nous avons refusé du monde et je vous prie de nous en excuser.
23 Novembre	Repas gratuit servi par le traiteur Monsieur Guy CHANGEUX Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont hautement participé à l'achat et fourniture des lots pour le Loto; ainsi que Denis LECLERC, Président de la Société des Fêtes, qui a brillamment assuré la sonorisation de la salle avec Marc et Denise.
21 Décembre	Repas gratuit préparé par les membres du bureau avec bûche arrosée d'un mousseux. Distribution du champagne et boîtes de chocolats à tous les adhérents.

Les réunions ont lieu 2 fois par mois et à chaque anniversaire nous offrons une bouteille de Saumur. S'il y a des personnes intéressées, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Bonne Année et bonne santé à tous.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE SIGLOY - OUVROUËR LES CHAMPS

En 1962 - Les gens de Sigloy et d'Ouvrouër-les-Champs ont décidé de créer un syndicat ayant pour but la distribution d'eau potable aux habitants de leurs communes respectives. La participation a été fixée à 48 % pour Sigloy et 52 % pour Ouvrouër-les-Champs.

Un règlement a été instauré. Les travaux ont été effectués sous la direction des services du "3^e génie rural". Le service a été effectif en 1966.

Les communes ont continué à gérer leurs installations avec rigueur: château d'eau - matériel - réseau, etc... Nous pouvons considérer cet état de choses avec satisfaction puisqu'il a pu être maintenu un prix de l'eau tout à fait satisfaisant.

Il va falloir pourtant bientôt y ajouter le prix de l'assainissement, obligatoire à court terme.

Pour l'instant le prix de l'eau et de l'abonnement restent inchangés. La consommation a baissé du fait de la fermeture du terrain de camping de Santa Lucia qui devrait être compensée par l'alimentation du terrain du camping de Châteauneuf - Sigloy a été effective au courant de l'été écoulé.

Un rappel en quelques chiffres de la consommation d'eau de ces dernières années:

. Rôle d'eau 1992/1993	89 000 m ³
. Rôle d'eau 1993/1994	95 172 m ³
. Rôle d'eau 1994/1995	86 354 m ³
. Rôle d'eau 1995/1996	118 161 m ³
. Rôle d'eau 1996/1997	103 265 m ³
. Rôle d'eau 1997/1998	82 586 m ³
. Rôle d'eau 1998/1999	89 714 m ³

Le prix de la première tranche d'eau a augmenté au 1er Juillet 1999, ce qui donne:

- 3.70 francs le m³ jusqu'à 120 m³
- 1.74 francs le m³ de 120 m³ à 300m³
- 1.12 francs le m³ au delà de 300m³

Le prix de l'abonnement annuel reste inchangé:

- 85.00 francs pour un compteur de 15 mm
- 110.00 francs pour un compteur de 20 mm
- 180.00 francs pour un compteur de 30 mm
- 240.00 francs pour un compteur de 40 mm
- 500.00 francs pour un compteur de 60 mm

Au prix de l'eau et de l'abonnement s'ajoute la T.V.A. à 5.5 %, ainsi que la redevance perçue au profit du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.) de 0.14 franc par m3.

Au niveau du fonctionnement, nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir dégager et nettoyer leur citerneau, et d'être attentifs à faciliter la tâche du fontainier, Monsieur André FOURAGE. Nous vous en remercions.

Le relevé des compteurs d'eau s'effectue habituellement de fin Mai à la mi - Juin. Nous vous en informerons par la presse et en affichage dans les Mairies de Sigloy et Ouvrouër-les-Champs.

Le rapport annuel concernant le prix et la qualité de l'eau du service d'eau est affiché dans les deux Mairies et consultable.

Pour tous contacts, téléphonez en Mairie de Sigloy au 02.38.58.42.81 ou à Monsieur André LEFAUCHEUX au 02.38.58.51.58

Le bureau est composé de:

. Président d'honneur	M. Daniel ASSELIN
. Président	M. André LEFAUCHEUX
. Vice-Président	M. Maurice PAURIN
. Membres titulaires	M. Frantz PETIT Mme Fabienne THION
. Membres suppléants	Mme Yvette NOIZET M. Jacques JURANVILLE M. André GALHAC M. André ASSELIN
. Membre de droit	Mme Colette DULJVESTIJN, Maire d'Ouvrouër

Le Comité Syndical, son président, la secrétaire et le fontainier vous souhaitent une bonne année 2000.

LES ORDURES MENAGERES

En 1971 - un ramassage des ordures ménagères a été institué à l'échelon communal. La collecte représentait la part la plus importante des frais. Le SICTOM a été créé en 1975/76. Puis avec les normes européennes les frais de traitement ont pris de l'importance.

En principe les verres et les papiers n'étant pas ramassés des conteneurs avaient été installés pour ce faire (1992), par le SICTOM (Syndicat Intercommunal Collecte et Traitement des Ordures ménagères). Bientôt un nouveau conteneur sera placé vers les autres pour recevoir les emballages. Des informations sont diffusées.

Les déchetteries accueillant déjà les végétaux, les gravats, les ferrailles, les pneus, les huiles de vidange et déchets toxiques, les ordures ménagères ne devraient plus concerner que les déchets non recyclables.

Toutefois les coûts de ramassage et de traitement ne pourront être diminués et même risquent d'être augmentés, les normes relatives au traitement et à la qualité des rejets seront de plus en plus drastiques.

Pour un environnement agréable, pour laisser des paysages, un air et une eau propres à nos enfants soyons disciplinés (conteneurs derrière la salle des fêtes accessibles à toute heure).

ORDURES MENAGERES

- . Ramassage hebdomadaire le Jeudi.
 - . Tournée spéciale pour enlèvement des objets encombrants ou "monstres" 2 fois en 2000: le Lundi 14 Février et le Lundi 21 Août.
 - . Trois containers sont à votre disposition derrière la salle des fêtes: un à verre, un à papiers et un à plastiques.
 - . Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M.) de la région de Châteauneuf sur Loire gère les ordures ménagères de 60 communes.
- Les membres titulaires représentant la Commune au sein du S.I.C.T.O.M. sont: Messieurs André LEFAUCHEUX et François CROSNIER. Monsieur Jacques ANDRIEU est membre suppléant.

COLLECTE - TRAITEMENT - DECHETTERIE

- . La déchetterie de Châteauneuf sur Loire est ouverte:
 - le Jeudi de 13 H00 à 16 H 00
 - les Vendredi et Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
 - le Samedi de 9 H 00 à 17 H 00
 - le Dimanche de 9 H 00 à 12 H 00

- . La déchetterie de Tigy est ouverte:
 - le Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
 - le Samedi de 9 H 00 à 17 H 00
 - le Dimanche de 9 H 00 à 12 H 00



COMPAGNIE DES ARCHERS DU VAL D'OR

M. MARC Daniel

4, Quai du Port

45550 St Denis de l'Hôtel

Tél : 02.38.59.03.75 – Fax : 02.38.58.98.86

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Une forte diminution de l'effectif est enregistrée comme prévu.

Nos animateurs d'entraînement ont pu mettre en pratique tous les enseignements de leur formation avec beaucoup plus d'efficacité.

Pour l'année 99, peu de résultats nationaux sont à signaler. En revanche, notre participation aux concours régionaux est toujours aussi forte et porte pour certains les fruits de leurs labeurs.

Les commissions qui ont fonctionné sans répit toute l'année ont prouvé leur nécessité: animation aux kermesses de SIGLOY-GULLY, de ST BENOIT, de ST MARTIN et à la fête de l'âne de CHATEAUNEUF.

Nos partenaires habituels nous ont encore confirmé leur confiance et nous ont permis d'organiser notre concours national qui a dépassé nos espérances quant aux résultats financiers.

Pour l'année 2000, la commission animation propose une grande fête du tir à l'arc à SIGLOY le 18 Juin avec un TIR A L'OISEAU (vieux tradition de l'archerie). Les habitants de SIGLOY sont invités à assister à cette manifestation et participeront avec les archers du club au vin d'honneur qui sera offert pour clôturer cette journée.

Les jeunes et adultes intéressés par la pratique du tir à l'arc sont toujours les bienvenus et peuvent s'adresser à:

M. MARC Daniel

Tél. 02.38.59.03.75

Les archers de SIGLOY vous souhaitent un joyeux Noël et surtout une excellente fête de FIN DE SIECLE.



SIGLOY ENTENTE TENNISTIQUE

Après l'assemblée générale du samedi 5 juin 1999, le bureau est composé de :

Président	: Jean-luc GRANDJEAN
Vice-Président	: Jean-Marc GARNIER
Trésorier	: Claude DUGENEST
Adjoint trésorier	: Philippe GERON
Secrétaire	: Julien BRACQUEMOND
Secrétaire adjoint	: Jean-Pierre FANTI
Membres	: Henri FANTI- Thierry FAURE - Marie-Anne JAN

Adhérents 1999 :

29 familles, représentant 66 personnes dont 22 jeunes de moins de 16 ans.

Manifestations

Le tournoi du 14 juillet a connu un succès, et nous remercions la commune pour les coupes offertes.



Le 10 octobre a eu lieu un tournoi interne avec de beaux matchs , malgré une mauvaise participation des membres adultes... ? **Félicitations aux jeunes pour leur présence.**

Calendrier 2000 :

- 29 Janvier à 20H30 : Soirée Galette des rois, avec jeux de cartes, sociétés, etc....
Salle des fêtes.
- 2 Avril à 10H00 : Assemblée Générale.
Salle du tir à l'arc
- 8 et 9 Avril de 10 à 12H00 : Permanences pour retirer les badges.
Vestiaire du tennis
- 14 mai : Rallye vélos
- 1^{er} au 4 Juin : Tournoi de tennis, finale le 10 au 12 juin.
- 14 Juillet : Tournoi de tennis ouvert à tous les habitants de la commune.
- 10 Septembre : Journée Oxygène.
- Décembre 2000 : Journée au profit du Téléthon (reste à définir)

Afin de dynamiser notre village, nous vous demandons de noter ces dates pour participer à nos manifestations.

Hors commune : Tournoi des jeunes inter clubs Val Sologne (A définir de fin février au 08 avril).

ECOLE DE TENNIS

L'école va redémarrer cette année avec un moniteur, reste à mettre en place les dates et le nombre d'enfants de plus de 7 ans . Nous vous demandons une pré-inscription auprès du président pour établir un planning et un budget.
Une participation financière sera demandée aux parents.

Pour tout renseignement s'adresser à M. Jean-Luc GRANDJEAN. 41 route de Tigy.
Tel. 02.38.46.20.96.

*A l'aube du nouveau millénaire , le club souhaite une bonne année 2000,
à tous les habitants de Sigloy et amis.*

Le



bouge avec l'an 2000 !

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES, INFIRMES ET ISOLEES DU CANTON DE JARGEAU (UNASSAD)

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES, INFIRMES ET ISOLEES DU CANTON DE JARGEAU exerce son activité depuis 34 ans sur les 10 communes du canton de JARGEAU.

Elle permet à ceux qui le désirent et qui sont frappés de façon temporaire ou définitive par des difficultés dans l'exercice de certaines tâches domestiques de rester chez eux dans de bonnes conditions.

Les dépenses de l'aide à domicile peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle de la part des caisses de retraite ou de l'aide sociale départementale. La participation horaire laissée à la charge des bénéficiaires est calculée en fonction des ressources.

Quand les ressources dépassent le plafond d'admission, ou quand la prise en charge horaire n'est pas suffisante, les demandeurs peuvent bénéficier de notre service "assistance ménagère" qui assure tout le travail administratif et met à disposition du personnel de confiance et compétent (et assure son remplacement en cas de congé ou maladie).

Il fait noter qu'une partie des frais et des charges sociales est déductible des impôts en fonction des mesures fiscales en vigueur.

Notre service administratif est à la disposition des demandeurs pour fournir toutes les informations utiles et assurer, de manière confidentielle, le traitement des dossiers en collaboration avec les demandeurs et leur famille. Chaque cas étant particulier, il reçoit un traitement spécifique et est étudié au mieux des intérêts des demandeurs.

Enfin, soulignons que, par leur présence, leur compétence et leur capacité d'écoute, les aides à domicile apportent bien davantage qu'un service ménager et qu'elles contribuent en première ligne à l'organisation de ce grand service collectif qui place la personne au centre des préoccupations.

Les visiteuses bénévoles de l'association sont au nombre de 3, pour les 10 communes du canton. Elles sont un lien entre la personne aidée et l'association, et ont un rôle important de réconfort moral.

Quelques chiffres pour l'année 1999:

18 500 heures en "aide ménagère" pour 115 personnes aidées, auxquelles s'ajoutent 15 000 heures en "assistance ménagère" pour 95 personnes aidées, soit 33 500 heures assurées chez 200 personnes.

ADRESSE:

Centre Social - Rue du Château d'Eau
B.P. 2 45510 TIGY
Tél.: 02.38.58.11.54

DIRECTRICE: Françoise TOUZEAU

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En cours d'équipement depuis le cloisonnement de la salle St Joseph elle met à disposition de nombreux ouvrages.

Le Bibliobus renouvelle son dépôt régulièrement.

Grâce aux dons de généreux donateurs, qu'ils en soient ici remerciés, le fonds municipal se trouve bien garni.

Madame NOIZET vous attend les jeudis matins à partir de 11 heures sur appel téléphonique au 02.38.58.58.73 et Madame DUGENEST assurera prochainement une permanence - téléphone 02.38.58.96.51.

L'entrée se fait en pignon de la salle.

Le prêt est gratuit.

Le livre est un ami et chacun peut trouver dans les pages d'un livre toutes les raisons d'aimer, toutes les raisons de vivre et d'espérer.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE LES RENDEZ-VOUS AVEC NOS AINES

Le repas des Anciens

L'habituel repas réunissant les personnes âgées de plus de 65 ans et leur conjoint aura lieu le Dimanche 5 Mars.

Les épouses des membres du Conseil Municipal et les Conseillères Municipales feront de leur mieux afin que le repas soit apprécié de tous.

Le colis de Pâques

Pour les personnes âgées de plus de 74 ans (50 en 1999) sera confectionné et distribué à chacune par les soins des membres du C.C.A.S.

Le colis de Noël

Lui, est offert aux mêmes personnes par la Société des Fêtes.

Association résidence de la Fontaine Sainte Claire

En cours de restructuration.

ANCIENS COMBATTANTS - PRISONNIERS DE GUERRE 1939-1945

Au début 1999, notre camarade et Président Jean CHAUVET nous quittait.

Il était trésorier de notre association depuis 1945 et la dirigeait en tant que Président avec compétence et dévouement depuis une dizaine d'années.

A sa famille, je renouvelle mes bien sincères condoléances.

Avec son départ, notre société était décapitée.

Nous n'étions plus que 4 de la guerre 1939-1945 et 1 de la guerre d'Indochine, âgés de 80 ans et plus.

Avec tristesse, nous avons envisagé de dissoudre notre association.

Notre Maire André n'étant pas d'accord, il nous restait à rajeunir notre société et nous avons pensé à notre camarade François CROSNIER, ancien d'Algérie, qui a accepté de venir à nos côtés. J'espère que d'autres suivront son exemple et de cette façon les cérémonies du souvenir pourront se perpétuer.

Ceux qui ont souffert et sont morts pour que nous restions Français ont bien droit à ce que, deux fois dans l'année, nous pensions à eux.

Trop l'oublie.

LA PAROISSE

L'Abbé Lucien LELAIT ne pouvant garantir de façon certaine un planning pour l'année 2000, compte tenu de sa surcharge de travail, il est conseillé de s'adresser directement à lui en cas de besoin, au Presbytère de Châteauneuf sur Loire, 12 rue Mignerou.

Tél.: 02.38.58.40.12

ASSOCIATION DE JUMELAGE TIGY - ST JLGEN

A LIVRE OUVERT

Les 1600 jumelages franco-allemands ont eu pour mission de réconcilier deux peuples: mission accomplie.

Ces deux peuples, hier ennemis, ont forgé ensemble un socle très solide dont l'Europe a bien besoin pour traverser les vicissitudes politico-financières. Socle modelé sur la volonté d'hommes tout simplement généreux qui ont tout donné d'eux-mêmes: sur le plan national, Robert SCHUMAN, pour la France et Konrad ADENAUER, pour l'Allemagne - sur le plan local, Bernard VAPPEREAU et Kurt HESS - et bien d'autres encore. Personnalités dont les dimensions dépassent le cadre national ou local.

En ce qui nous concerne, nous avons signé un pacte d'amitié avec ST-JLGEN, le 19 Avril 1970 à Tigy, et le 1er Mai suivant à ST-JLGEN. Le 1er Mai 2000, nous allons fêter, à ST-JLGEN, un jubilé portant sur 30 années d'échanges fructueux entre toutes les composantes de nos cités, élargi aux cités voisines.

Cependant, nous constatons qu'en une génération, bien des éléments constitutifs de notre jumelage ont changé. Regroupement de communes (ST-JLGEN aspiré par LEIMEN), urbanisation, mouvement de population courant après le travail, dislocation des familles entraînant la rupture des liens établis au cours des rencontres, recherche effrénée du confort matériel provoquant paradoxalement une perte du sens de l'accueil (on se cale bien au chaud dans son petit confort douillet), etc ...: beaucoup d'éléments nouveaux entraînant une rupture avec le passé. Faut-il en déduire que la dernière page d'un livre est tournée? Que l'individu n'a plus d'idéal supérieur?

Ouvrir un autre livre, c'est ce que nous proposons pour fêter ce jubilé. Livre intitulé "La tête et les Jambes" où tous, jeunes et moins jeunes, auront le plaisir d'apporter en toute simplicité leurs connaissances sportives et culturelles, voire même de dominer leur peur, pour entrer dans des équipes mixtes franco-allemandes où chacune et chacun, quel que soit son âge ou son aptitude, pourra donner le meilleur de lui-même dans une ambiance qui promet d'être sympa.

Nous comptons sur les responsables en action dans nos cités pour nous aider à réaliser ce projet.

Pour tout renseignement, contacter Monsieur André BRINON, Président de l'Association de Jumelage TIGY / ST JLGEN - Maison Rouge à Tigy- tél. 02.38.58.01.94

SOCIETE DES CHASSEURS DE SIGLOY

Profitions de cette fin de siècle pour faire l'historique de notre société.

Créée en 1930 par quelques propriétaires et agriculteurs (la commune comptait une quarantaine de fermiers), le but était de rassembler le maximum de propriétaires pour offrir aux chasseurs de la commune le maximum de terres pour pouvoir chasser en toute sérénité et éviter certains conflits.

Comme le résultat fut positif (plus de 80 % du territoire était regroupé), les propriétaires ont donc formé une association avec des statuts très bien étudiés qui sont encore en vigueur aujourd'hui (seulement quelques avenants ont été rajoutés).

Cette formule permettait également aux commerçants, artisans et autres d'en bénéficier.

Par la suite les habitants non propriétaires de terres ont pu également en profiter.

Autres gros avantages, en 1970 nous avons été sollicités par la Centrale Canine pour prêter notre territoire et organiser des Fields Trials; pendant 25 ans, 4 à 5 concours étaient organisés annuellement, nous avons même organisé une coupe du monde.

Chaque passage nous laissait un nombre non négligeable de faisans.

Depuis quelques années, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les concours ont été réduits de plus en plus; il ne reste qu'un concours St Hubert au mois de novembre.

Voilà en résumé la vie d'une société de 70 ans qui a bien vieilli, en souhaitant de tout coeur que cela dure encore longtemps.

SOCIETE DE SAINT VINCENT

En 1926, quelques agriculteurs vigneronns créent une société pour fêter ensemble leur saint patron. La fête était célébrée le 22 Janvier, jour de St Vincent. Un roi et un dauphin étaient désignés parmi les membres actifs, en rang d'âge.

Voici un programme de la fête jusqu'en 1939:

Le matin, messe avec remise de bouquet au roi, reine, dauphin, dauphine. Le pain béni offert par le roi était distribué après la messe, ensuite on se réunissait autour d'un bon vin chaud en guise d'apéritif, suivi d'un repas au menu très copieux. A 16 heures 30, tout le monde se réunissait à nouveau pour les vêpres et la fête se terminait tard dans la nuit par un bal.

Après la guerre, les festivités ont repris en 1946, mais les vêpres étaient supprimées.

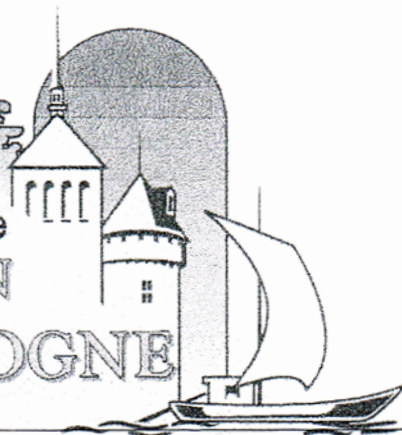
En 1986, pour le soixantième anniversaire de notre société, une fête a été organisée, qui reste dans les mémoires; bon nombre de membres était costumé en tenue de la belle époque. Des albums photos en témoignent.

Il est bien de signaler que la quatrième génération des fondateurs de notre société s'investit encore pour que perdure la tradition de nos villages.

A la Découverte

du

Pôle Touristique LA LOIRE EN VAL D'OR - SOLOGNE



Un territoire touristique aux nombreux atouts

Côté Nature ...

La Forêt d'Orléans - Le Val de Loire - La Sologne
La Loire - Le Canal d'Orléans - les Etangs...
il ne manque que la mer et la montagne !!!!

Côté Visites ...

- 9 musées à thème,
 - + 1 château qui se visite,
 - + 2 églises exceptionnelles,
 - + 4 parcs et jardins,
 - + 1 bateau touristique,
 - + 2 moulins ... 1 centrale nucléaire...
- des producteurs, des visites de sites naturels...



= un vaste choix pour les petits et les grands

Côté Loisirs ... séjours "toniques" ou labellisés "farniente"

- Randonnées à pied, à cheval, en attelage ou en char à bancs, en canoë, en vélo ou en VTT...
- Dans les airs : en avion, en ULM, en montgolfière en hélicoptère, en parachute...
- Tennis, golf ou mini-golf, karting, pêche, chasse, natation à la piscine ou baignade dans un étang...
- Fêtes de village, festival, concerts, expositions...

Hébergement et Restauration

pour tous les goûts et tous les styles...



- 32 Hôtels
- 60 Restaurants
- 48 Chambres d'Hôtes chez 19 Propriétaires
- 50 Gîtes de France ou Meublés de Tourisme
- 8 Gîtes de Séjour ou d'Etape
- 15 Campings



Encore quelques chiffres...

Le Pôle Touristique c'est aussi



50 689 habitants



38 communes



107 839 hectares

Les Chiffres du Tourisme

dans le Loiret 800 000 Touristes français et étrangers ont visité le Loiret en 1998

Historique

C'est en 1997, que les Offices de Tourisme de Châteauneuf, Jargeau, Saint-Benoît et Sully décident d'officialiser leurs habitudes de travail en commun par la signature d'une Convention de Pôle.

Pourquoi une association loi 1901 ?

Les Offices de Tourisme proposent alors aux communes des 4 cantons qui souhaitent développer l'activité touristique de s'associer à cette démarche pour la pérenniser en créant une association loi 1901 : le Pôle Touristique "La Loire en Val d'Or-Sologne".

19 communes adhèrent dès la première année, elles sont maintenant 25.

Sa Mission ?

La mise en commun des moyens et des savoir-faire sur la totalité du territoire, donc au-delà des "frontières" administratives des communes pour mieux répondre aux besoins des touristes français et étrangers en matière d'accueil et d'information.

Le Pôle, comment ça marche ?

Le Conseil des représentants des communes adhérentes et des 4 Offices de Tourisme décide des projets du Pôle et les Offices de Tourisme les mettent en oeuvre.

Le Pôle, combien ça coûte ?

Les communes adhérentes versent au Pôle Touristique une participation annuelle correspondant à :

- 1,50 F par habitant pour les communes de moins de 1200 habitants
- 3,00 F par habitant pour les communes de plus de 1200 habitants

Concrètement que fait le Pôle ?

- ✓ Editions
 - Le Guide "Hébergement et Restauration" tirage annuel 5.000 exemplaires
 - "L'Estival" - bulletin de manifestations et d'animations pour les mois de Juillet et d'Août
 - Les Listes "Loisirs" et "Visites" chaque été
 - Le Guide "La Loire en Val d'Or-Sologne" guide découverte du pôle - 1^{ère} édition en 2000
- ✓ Gestion de l'Information
 - Disponibilités des hébergements chaque fin de semaine de Mai à fin Septembre
 - Réalisation de présentoirs en plexiglas
 - Constitution d'une photothèque
 - Site Internet du Pôle Touristique en projet

La Carte du Pôle Touristique



Notre contact

Office de Tourisme de Châteauneuf sur Loire

3, Place Aristide Briand - 45110
☎ 02 38 58 44 79 - 📠 02 38 58 52 83

Conception : Pôle Touristique - M. Salmon - Novembre 99

L'ARMEE DE TERRE

Une grande entreprise qui vous offre une **DOUBLE FORMATION**
militaire et technique.

Vous avez le **GOUT de L'ACTION**, le sens de la **RIGUEUR**,
la passion des **TECHNIQUES NOUVELLES**
et l'envie de **PERFECTIONNER** vos connaissances,
D'APPRENDRE un nouveau métier.

Vous pouvez devenir **SOLDAT PROFESSIONNEL**,
SOUS-OFFICIER ou **OFFICIER**.

Vous trouverez votre place dans l'une de ses **400 SPECIALITES**:
du combat à l'administration, de l'appui-feu au transport,
de la maintenance aux métiers du bâtiment ou de la restauration.
Contrats de 3 à 5 ans renouvelables ou carrières.

Possibilités de missions outre-mer et étranger.

Avec ou sans diplômes, de 17 à 24 ans, avant ou après le service national.
Nationalité française exigée.

Renseignez-vous dans les Centres d'Information et de Recrutement
de L'ARMEE DE TERRE à:

ORLEANS - 2, rue Fernand Rabier
Tél. 02.38.65.20.02

Major A. BRUGOT
Orienteur - CIRAT 45
Tél. 02.38.65.20.06

LE 18 ? ALLO LES POMPIERS ?

Certaines interventions n'entrent pas dans le cadre des missions des sapeurs-pompiers. En voici la liste:

- . Le transport de personnes décédées, sauf lorsque le décès a eu lieu lors d'un accident sur la voie publique ou au cours d'interventions,
- . Les transports de blessés ou de malades de l'hôpital à l'hélicoptère chargé de l'évacuation,
- . Le service des Pompes Funèbres,
- . L'ouverture des portes, en l'absence de personne en danger ou risques potentiels,
- . L'intervention pour arrêter les sonneries d'alarmes des magasins, lesquelles sont déclenchées par un cambriolage ou simplement par un fonctionnement défectueux de l'appareil,
- . Le débouchage d'égoûts, sauf le cas d'inondation grave ou de danger imminent,
- . Les opérations de sablage, déneigement ou balisage des routes, hormis les précautions à prendre sur les lieux d'une intervention ou de la signalisation d'un danger ponctuel,
- . Le dégagement des véhicules ou tout objet ne gênant pas la circulation routière, ferroviaire, aérienne, fluviale ou maritime,
- . Le contrôle de la circulation routière lors de manifestation,
- . La recherche sous l'eau d'épaves ou d'objets divers sauf dans le cas d'une opération de sauvetage ou d'une réquisition,
- . La pose ou la dépose de banderoles et emblèmes divers,
- . La destruction de nid d'insectes,
- . Le transport d'animaux, hors le cas de sauvetage,
- . Le transport de l'eau,
- . Les assèchements de bâtiments ou locaux,
- . Les services de sécurité.

Tous les autres secours et assistances réclamés quand il y a danger pour les personnes restent GRATUITS.

Et n'oubliez pas d'être prudents ...

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

SAMU	15
POMPIERS	18
POMPIERS de Châteauneuf sur Loire (renseignements)	02.38.58.44.45
GENDARMERIE de Châteauneuf sur Loire	02.38.58.41.26
GENDARMERIE de Jargeau	02.58.59.70.07
E.D.F. Dépannage	02.38.53.10.00
E.D.F. Renseignements	02.38.51.17.17
<u>MEDECINS</u>	
* Châteauneuf sur Loire:	
- Maison Médicale: Bernabé - Landman - Péneau	02.38.58.43.00
- Maison Médicale: Eymery - Salvaterra	02.38.58.46.34
* Tigy:	
- Cabinet Médical: Daligaux - Delarue - Pouthier	02.38.58.00.37
<u>AMBULANCES:</u>	
* Sigloy:	
- Ambulances Trois Etoiles	02.38.58.18.18
* Châteauneuf:	
- Aide et Secours (S.A.R.L.)	02.38.58.61.78
- Europe Ambulance 45	02.38.58.56.28
* Jargeau:	
- Boussier Ginette Ambulance	02.38.59.71.84
- Jargeau Ambulance (EURL)	02.38.59.72.71
<u>INFIRMIERES:</u>	
* Châteauneuf sur Loire:	
- Mmes Dekyndt - Hurisse - Nusillard	02.38.58.97.00
- Mme Gaucher Noizet	02.38.58.64.98
* Tigy:	
- Mmes Lecallo - Bague - Sabau	02.38.58.07.98
- Mme Moret	02.38.58.10.84

**SI VOUS AVEZ DES IDEES, DES ANECDOTES, DES
SUGGESTIONS OU MEME DES COMMENTAIRES
SUR LA VIE DE LA COMMUNE, VENEZ EN PARLER
DANS NOTRE BULLETIN. NOUS OUVRIRONS UNE RUBRIQUE
"SIGLOY A L'ECOUTE OU ON EN PARLE A SIGLOY".**

COMMENTAIRES ANALYSE FINANCIERE de la COMMUNE de

SIGLOY



TRESOR PUBLIC

le 3 JUN 1999

TRESORERIE

3, rue Gambetta

45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

TEL. 02.38.58.40.39

TELECOPIE 02.38.58.46.88

Jean-Marie DELIEGE

Receveur Municipal de la
TRESORERIE de CHATEAUNEUF S/LOIRE

Monsieur le Maire,

Arrivé le 1er septembre 1997 dans le département du Loiret, je m'appête le 1er juillet prochain à regagner le vert bocage Bourbonnais, où je m'étais établi en 1992.

Cette courte expérience sur les bords de la Loire, que j'ai découverte avec ravissement, m'a permis de rencontrer des interlocuteurs nouveaux, aux personnalités différentes, dynamiques, très accueillants mais parfois exigeants. C'est certainement pour cette raison que j'emporterai avec moi un excellent souvenir de ce si joli Val de Loire touristique, riche de son passé culturel et historique, mais surtout riche de son avenir plein de forces vives, où les gens veulent faire évoluer les choses et vont jusqu'au bout de leurs projets. Je ne suis pas homme de regrets, mais j'avoue sincèrement que c'est une région où il aurait fait bon vivre.

C'est pourquoi, je tiens à vous remercier pour cette collaboration agréable et souvent chaleureuse que j'ai pu entretenir avec vous, votre Municipalité et vos services administratifs, et je pense sincèrement que l'expérience que j'ai vécue avec vous m'aidera à progresser.

Encore une fois Merci, à vous et vos secrétariats, et je vous renouvelle avec mon meilleur souvenir mes sentiments les meilleurs et amicaux.


J.M. DELIEGE

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE de SIGLOY

La Commune de SIGLOY compte une population de 462 habitants qui serait en progression significative. C'est une commune rurale appartenant au canton de JARGEAU. L'activité économique est essentiellement tournée vers le secteur agricole, mais Sigloy peut s'enorgueillir de posséder aussi un secteur artisanal et commercial connaissant un renouveau avec la réouverture de sa boulangerie.

La Commune applique la comptabilité M 14 depuis le 1er janvier 1997 ce qui limite les possibilités de comparaison à 2 ans, des différents éléments de l'analyse financière. La Commune adhère pour son service d'eau et sa vocation scolaire à des syndicats intercommunaux, mais son école primaire reste ouverte.

Le seul budget annexe de la Commune est son CCAS. Ses résultats étant peu significatifs sur l'activité de la Commune, l'analyse se pratiquera uniquement à partir du budget principal, sur :

- L EXPLOITATION
- LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS
- L ACTIF ET LE PASSIF CIRCULANT
- LA TRESORERIE.

I L'ANALYSE DE L'EXPLOITATION

A/ LES ELEMENTS DE L'EXPLOITATION

Les ressources fiscales auxquelles il convient d'ajouter les autres recettes versées par l'Etat, comme la D.G.F représentent 94% des produits de fonctionnement. Les autres ressources, l'exploitation du domaine privé constituent les 6 % restant, se rapportant aux revenus des immeubles de la Commune.

Il est à noter que les taux d'imposition des contributions directes n'ont pas subi d'augmentation en 1999 et depuis plusieurs années ; ce qui démontre que la Commune de Sigloy sait maîtriser ses dépenses, dégager un autofinancement de ses investissements sans faire appel à une augmentation de sa fiscalité locale.

Toutefois, les taux d'imposition des impôts communaux sont supérieurs aux moyennes départementales, régionales ou nationales sauf en ce qui concerne la taxe d'habitation dont le taux s'élève à : 8.59, voisine des taux départementaux ou nationaux.

La taxe foncière des propriétés bâties à un taux voté à : 24.22, supérieure aux taux départementaux, régionaux ou nationaux, tout comme la taxe foncière des propriétés non bâties fixée à : 55.13. La taxe professionnelle à : 8.92 reste dans la fourchette des taux régionaux mais supérieure aux taux départementaux.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, calculé par le rapport du produit des impôts locaux sur le produit obtenu par les bases d'imposition communales avec les taux moyens nationaux de la strate, reste inférieur à 1. (0.86), démontrant une fois de plus que la Commune n'utilise pas ses possibilités fiscales maximums.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les deux points les plus significatifs sont les contingents et les participations, ainsi que les frais de personnel, représentant respectivement 46% et 23 % des dépenses de fonctionnement totales. La Commune sait contenir son poste de fonctionnement : Achats et charges externes, qui enregistre même une légère baisse de 1997 à 1998.

Les charges financières : les intérêts des emprunts, sont faibles. La Commune de Sigloy n'ayant pas recouru à l'emprunt pour financer ses investissements en 1997, son annuité n'a pas évolué entre 1997 et 1998. Il est à noter son endettement particulièrement bas et, compte tenu des éléments précités sur ses taux d'imposition relativement élevés, il est possible de conclure que la Commune a pratiqué dans le passé, le financement de ses investissements par le recours à la fiscalité, afin d'éviter le recours à l'emprunt.

B/ LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Cette analyse des soldes intermédiaires examine à chaque étape de sa conception le compte de résultat de la section de fonctionnement et les sources qui amènent à sa détermination finale.

1/ L'EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT représente l'excédent des produits de fonctionnement réels sur les charges de fonctionnement réelles, démontrant ce que la Commune peut dégager de son cycle de fonctionnement annuel.
Il s'élève en 1998 à : 482781f.

2/ LE RESULTAT COMPTABLE, seconde étape de l'analyse intègre les charges financières et, ramène l'excédent brut de fonctionnement à : 432625f restant à ce chiffre après intégration des charges et des produits exceptionnels.

3/ LA CAPACITE D AUTOFINANCEMENT représente ce qui va rester à la Commune lorsqu'elle aura payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement. C'est dans le cas présent, le résultat de l'exercice comme détaillé ci-dessus : 432625f, auxquels on pourrait ajouter les dotations aux amortissements, mais Commune de moins de 3500hab, cette opération comptable n'est pas obligatoire et ne s'effectue pas à
SIGLOY

Pour obtenir le résultat global de clôture de fonctionnement, il convient, comme indiqué sur le tableau A 14 du compte de gestion du Receveur, de prendre en compte le résultat global de clôture de l'exercice précédent, soit : 946.527f, de retrancher la part affectée à l'investissement au cours de l'exercice 1998 : - 626.863f, d'y ajouter le résultat de l'exercice 1998 : + 432.624F pour obtenir l'excédent définitif, soit : 752.288f.

Cet excédent cumulé, en baisse sensible reflète que la Commune a fait appel à ses réserves pour financer une partie de son programme d'investissement en 1998.

II. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Il s'agit d'un élément très important dans l'approche budgétaire des Collectivités.

Il convient de pouvoir déterminer avant toute programmation d'opérations importantes quel sera le mode de financement :

- EMPRUNT
-
- SUBVENTION
-
- AUTOFINANCEMENT

Le calcul de l'autofinancement s'opère à partir des produits et des charges de fonctionnement (CAF Brute, capacité d'autofinancement) auxquels il convient d'ajouter les recettes « non affectées » à la section d'investissement (TLE, FCTVA, amendes de police, cession d'éléments d'actifs) et de déduire le remboursement de la dette en capital.

Rappelant que pour la Commune de SIGLOY, la MAC (marge d'autofinancement courant) s'élève à : 345.207f

Le fonds de roulement est la ressource que la Commune pourra utiliser ultérieurement, soit pour couvrir les besoins générés par les éléments de bilan liés à son cycle de fonctionnement courant, soit pour conserver une réserve d'autofinancement , soit enfin pour financer de nouveaux investissements.

Ce fonds de roulement au 31/12/1998 s'élève à : 358.193f, déterminé par la différence entre les soldes débiteurs et les soldes créditeurs des classes 3. 4 et 5 du compte de gestion.

III. L'ACTIF ET LE PASSIF CIRCULANT.

A/ LES STOCKS. CLASSE 3

La Commune de SIGLOY n'a pas recours au système de stockage et n'utilise pas, de ce fait, la comptabilité des stocks.

B/ LES CREANCES A COURT TERME .CLASSE 41

Les ressources de l'exploitation ou du patrimoine, comme il l'a déjà été indiqué au paragraphe 1 sont peu significatives et elles représentent une part encore faible dans les recettes de la Commune. Ces ressources du secteur privé devraient progresser dans l'avenir par la politique dynamique pratiquée par la Commune de Sigloy pour attirer les initiatives privées. L'installation d'un cabinet d'ambulances et la réouverture de la boulangerie en sont les preuves. Son service d'eau est confié à un syndicat intercommunal entre les communes d'Ouvrouer les Champs et Sigloy, ce qui n'influe pas sur le taux de recouvrement des recettes personnelles à son budget.

C/ LES DETTES A COURT TERME.

Les mandats de paiement sont réglés sans retard et dans des délais brefs. La Commune dispose d'une trésorerie suffisante pour honorer ses dettes sans aucune tension.

IV . LA TRESORERIE.

Comme il vient de l'être dit plus haut, la Commune de SIGLOY ne présente aucun problème de trésorerie et ses fournisseurs sont payés sans retard.

La nature des recettes encaissées influe peu sur le résultat global de la Collectivité et ce résultat reste proche du solde moyen de la trésorerie au 31/12/1998.

Montant du compte au Trésor au dernier jour de chaque mois :

31 décembre 1997 :	1391.139f
31 janvier 1998 :	1419.600f
28 février 1998 :	1597.825f
31 mars 1998 :	1285.850f
30 avril 1998 :	1151.051f
31 mai 1998 :	1208.135f
30 juin 1998 :	866.283f
31 juillet 1998 :	436.283f
31 août 1998 :	323.648f
30 septembre 1998 :	696.907f
31 octobre 1998 :	649.906f
30 novembre 1998 :	681.686f
31 décembre 1998 :	398.398f

- CONCLUSION -

En conclusion, il est évident que la Commune de SIGLOY présente actuellement une situation financière saine. Sa trésorerie et sa marge d'autofinancement courant le prouvent.

Ses points « faibles » résident dans ses taux d'imposition dont l'augmentation doit être mesurée avant d'accroître la pression fiscale sur les contribuables. Cette limitation de marge de manœuvre en matière fiscale peut se révéler un handicap si la Commune devait faire face à de nouvelles charges courantes non financées.

Ses points « forts » apparaissent dans son endettement particulièrement faible, lui laissant une possibilité importante dans le financement de ses projets d'investissement ultérieurs. L'encours de la dette présente un ratio largement inférieur aux seuils de prudence conseillés pour éviter toute tension. Il est admis que, le seuil de désendettement calculé sur l'encours de la dette rapporté à la capacité d'autofinancement exprimé en années, doit se situer dans une fourchette de 9 à 15 années. Or, dans l'examen des comptes de SIGLOY, cette capacité de désendettement s'effectuerait sur 2 ans.

Le second point « fort » qui mérite d'être cité repose sur la maîtrise des frais de fonctionnement courants de la collectivité, dont l'augmentation enregistrée entre 1997 et 1998 provient exclusivement des charges supplémentaires demandées par les syndicats intercommunaux dont elle est membre.

Enfin et pour terminer, il est bon de souligner le caractère dynamique des investissements pratiqués dans la Commune, à la recherche d'opérations productives de richesse économique et de ressources supplémentaires.

J.-M. DELIÈGE

